

S.M. Intercommunal d'Intervention et de Prévention Scolaire de Piégut-Pluviers (Siren : 252401625)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique Syndicat mixte fermé		
Syndicat à la carte	non	
Commune siège	Saint-Barthélemy-de-Bussière	
Arrondissement	Nontron	
Département	Dordogne	
Interdépartemental	non	

Date de création

Date de création	05/02/1964
Date d'effet	17/03/1964

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges	
Nom du président	M. Alain MARZAT	

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie de Saint Barthélemy de Bussière
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	24360 SAINT BARTHELEMY DE BUSSIERE
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	6 289
Densité moyenne	25,48

Périmètres

Nombre total de membres: 12

- Dont 11 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
24	Augignac (212400162)	849
24	Busserolles (212400709)	541
24	Bussière-Badil (212400717)	423
24	Champniers-et-Reilhac (212401004)	505
24	Etouars (212401632)	148
24	Piégut-Pluviers (212403281)	1 264
24	Saint-Barthélemy-de-Bussière (212403810)	234
24	Saint-Estèphe (212403984)	618
24	Soudat (212405419)	90
24	Teyjat (212405484)	279
24	Varaignes (212405658)	428

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
24	CC du Périgord Vert Nontronnais (200041176)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 2

Compétences exercées par le groupement

Aménagement de l'espace

- Transport scolaire

Le syndicat assurera une prise en charge partielle des transports des élèves du collège de Piégut-Pluviers à la piscine. Le montant ce cette participation sera voté annuellement par le comité syndical. Le syndicat informera l'autorité organisatrice des besoins prévisibles pour organiser et assurer un service de transport des élèves fréquentant les établissements d'enseignement : - Collège de Piégut-Pluviers - Ecoles primaires de Piégut-Pluviers et Champniers et Reilhac Par substitution

Autres

- Autres

Le syndicat organisera des actions de prévention, de communication, de formation en direction des élèves, comportant la mise en place d'animations spécifiques et d'ateliers à vocation pédagogique en matière de sécurité routière et de sensibilisation aux premiers secours. Le syndicat fournira aux communes la peinture nécessaire à l'entretien des abribus.

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Groupement Mise à jour le 01/01/2016

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)